

Territorialisation de la planification écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Concertation départementale des Bouches-du-Rhône (13)
- Éléments de restitution -



Préambule

Dispositif et participants :

- 80 participants.
- Choix d'un format de concertation plénière + 2 tables-rondes portant sur la désimperméabilisation des sols et le transport/mobilité
- Présence a priori plutôt faible des représentants des collectivités et du monde économique, malgré la présence sur scène d'un représentant d'une entreprise privée.

Plus-values de la démarche identifiée :

- Sensibilisation générale et initiation pédagogique à la démarche de planification écologique avec temps de questions/réponses pour une meilleure appropriation des participants
- Apport d'expertise, diffusion de bonnes pratiques et valorisation d'initiatives existantes

Points d'amélioration notifiés :

- Des présentations riches mais souvent trop longues, ne laissant pas suffisamment de temps pour que la salle puisse réagir et s'exprimer et générer un véritable débat autour des questions soulevées
- Le manque d'identification d'actions concrètes pouvant permettre d'enrichir directement le plan d'action régional

Prochaines étapes :

- Une volonté du département d'aller plus loin dans la démarche :
 - Organiser, à sa charge et à son initiative, une nouvelle réunion d'échanges pour contribuer plus pleinement à la territorialisation de la planification écologique, par l'identification d'actions locales, engagées et adaptées au département.
 - Réfléchir à une façon d'engager sur le terrain les acteurs et à atteindre les objectifs locaux
 - S'assurer d'une bonne intégration des CRTE dans le plan déployé
 - Contribuer à la feuille de route thématique relative au sol
 - Prendre connaissance du plan régional et faire des propositions complémentaires en lien avec les spécificités du département



Préambule

Points spécifiques partagés en plénière :

- Il est remarqué l'intérêt de mener l'exercice de planification écologique à 360°, permettant d'intégrer des enjeux plus larges que celui du carbone uniquement. (ATMOSud)
- La place de l'air, sur laquelle des efforts sont encore à fournir face à des attentes fortes sur le sujet, doit être bien intégrée à la territorialisation de la planification écologique (ATMOSud). A ce sujet, il est précisé par Anne Clerc, représentante du SGPE, que tous les leviers sont reclassés air-santé-environnement permettant une lecture claire de la décarbonation.
- La démarche de la COP doit être perçue comme un complément aux dispositifs existants, comme les PCAET et SRADDET. La COP vise à alimenter ces travaux.
- Au-delà des plans, il est rappelé la nécessité d'y associer les bons outils de financement qui soient bien sanctuarisés dans le temps pour assurer la mise en place des actions sur le long terme (ex : Fonds Vert).
- La transformation doit être l'affaire de tous : politiques publiques, initiatives locales, acteurs privés, citoyen.

« Dans notre département, ce qui est évident, c'est que l'industrie pèse fortement et est très significative pour répondre aux enjeux de baisse des émissions de GES. Mais on le voit, les industriels sont déjà engagés dans cette démarche. »

Christophe MIRMAND, Préfet

« Les contrats d'engagement de la planification écologique seront présentés lors de la prochaine COP le 11 décembre. »

Christophe MIRMAND, Préfet

« Il est important que les actions qui sont les nôtres soient ambitieuses et adaptées aux enjeux et aux spécificités du territoire ».

Anne CLERC, cheffe du pôle Territoires et filières économiques au Secrétariat général à la planification écologique

« Le plan de transformation va réunir des actions à conduire et les feuilles de route thématiques déclineront ensuite ces actions par thème pour que chacun, en fonction du sujet sur lequel il travaille, puisse se repérer sur ce qui est prioritaire. Le plan de transformation ira ensuite alimenter toutes les stratégies en place. Il constitue un outil qui permet que tout le monde aille dans le même sens, donne une direction commune et s'intègre dans un ensemble ».

Géraldine POLLET, DGA Région Sud



Table-ronde Désimperméabilisation des sols

1

*Eléments partagés pendant la concertation
Support ppt disponible à l'appui*

La dynamique de désimperméabilisation des sols dans le département des Bouches-du-Rhône

1 Les cours d'école laboratoires et démonstrateurs

M. Jérémie BECCIU
Mairie de Boulbon

2 Qualifier et massifier la désimperméabilisation à grande échelle

M. Didier REAULT
VP de la Métropole Aix-Marseille Provence délégué à la mer, au littoral, au cycle de l'eau, à la GEMAPI et aux ports
VP Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

3 L'appropriation par l'initiative privée

M. Olivier POTET
Entreprise SARTORIUS

1. Les cours d'école, laboratoires et démonstrateurs, par Jérémie BECCIU, mai de Boulbon

- Lancement d'un projet de désimperméabilisation des sols et de revégétalisation de la cour d'école de Boulbon, commune des Bouches-du-Rhône de 1600 habitants.
- Travail d'appropriation important du projet avec l'ensemble des usagers, enseignants et enfants qui ont adressé 28 courriers au maire.
- Projet porté par le conseil départemental des jeunes, notamment pour trouver les financements adaptés.
- Contrainte du projet : le calendrier des travaux, afin que la cour d'école retrouve un usage pour la rentrée scolaire.
- Le succès du projet : une forte coordination technique et financière, un phasage de travaux bien pensé dans le calendrier pour ne pas nuire aux usagers, un projet partagé.

« En retirant le goudron, on a perdu 3°C de température au sol. Avec l'arrivée des arbres nouvellement plantés, on va encore gagner 2°C en moins dans la cour. »

Jérémie Becciu, Maire de Boulbon



La dynamique de désimperméabilisation des sols dans le département des Bouches-du-Rhône

2. Qualifier et massifier la désimperméabilisation à grande échelle, par Didier REAULT, VP de l'AMP et conseiller dép.

- Il est important d'aller vers plus d'espaces naturels, de favoriser la non-perméabilisation des sols puis la désimperméabilisation des sols.
- Le département a subventionné 14M€ d'aides au profit de 157 projets de collectivités sur ces volets.
- Le sujet de l'eau et du sol est également central : il s'agit de traiter le ruissellement et de garantir la bonne qualité de l'eau. Cela nécessite de travailler avec tous les usagers : agriculteurs, industriels jusqu'au citoyen.
- La métropole poursuit 2 objectifs majeurs en matière de désimperméabilisation des sols :
 - Soutien aux collectivités territoriales qui contribuent à la gestion des cours d'eau
 - Planification des espaces naturels en lien avec le département

3. L'appropriation par l'initiative privée, par Olivier POTET, entreprise SARTORIUS.

- Cas d'une entreprise souhaitant s'agrandir fortement pour augmenter sa capacité de production, mais sur un terrain goudronné, amianté, pollué et imperméabilisé.
- Travail de coordination particulièrement important entre de multiples acteurs publics et privés pour parvenir aux objectifs de l'entreprise.

La dynamique de désimperméabilisation des sols dans le département des Bouches-du-Rhône

4. Autres points partagés avec la salle :

- L'établissement public d'aménagement « Euroméditerranée » met à disposition des participants un retour d'expérience sur une grande expérience menée en 2020 autour des logiques d'usage des espaces publics et de la gestion de ces espaces par les collectivités territoriales.
- La ville d'Arles a mené un projet similaire à celui de la commune de Boulbon : 1000M2 ont été désimperméabilisés/3000m2. Le succès réside particulièrement dans la capacité à responsabiliser et embarquer les usagers (équipe pédagogique et enfants) dans le temps pour que le projet soit pérenne. Le « passage de relai » entre les équipes peut être fait au travers d'une charte ou une convention d'engagement.
- En matière de préservation des sols, la FNEA PACA ajoute l'importance de travailler d'autres espaces que ceux urbains tels que les espaces agricoles et forestiers, en raison des engrais, pesticides, problématiques de ruissellement etc.



Table-ronde Transport et Mobilité

2

*Eléments partagés pendant la concertation
Support ppt disponible à l'appui*

Le transport et la mobilité dans le département des Bouches-du-Rhône

1

Aperçu des travaux menés par les groupes de travail régionaux

M. Didier Biau

Conseil régional

Mme. Nadia FABRE

DREAL

2

Evolution de la motorisation de la flotte de bus et de la billettique

Mme. Marie-Amélie Coccia

VP en charge des transports et des mobilités à la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

3

Développement de l'offre TC et de la mobilité douce, Décarbonation des transports

M. Laurent SIMON

VP de la Métropole Aix Marseille Provence délégué à la Transition énergétique et valorisation des ressources durables

1. Aperçu des travaux menés par les groupes de travail régionaux

- Présentation des travaux réalisés avec les groupes de travail régionaux lors de la première phase de concertation de la planification écologique, menée entre mars et mai derniers.

2. Evolution de la motorisation de la flotte de bus et de la billettique, par Marie-Amélie COCCIA, VP ACCM

La volonté de la communauté d'agglomération, est via la mise en œuvre de la nouvelle délégation de service public « Transports », de parvenir à la circulation de 100% de véhicules de transports urbains « propres », sur le ressort territorial communautaire. Parmi les 38 véhicules en circulation, un tiers seront électriques, un tiers rouleront au GNV et un tiers seront hybrides. Cela représente un investissement pour la communauté d'agglomération de l'ordre de 8,5 millions d'euros. Les objectifs poursuivis sont d'augmenter l'offre de service de 20%, tout en réduisant l'empreinte carbone de plus de 60%.

Enfin, Madame la Vice-Présidente a rappelé que le coût annuel de la DSP transports pour la CA ACCM est de 11 millions d'euros, ce qui représente « un poids significatif » dans les finances de l'établissement public de coopération intercommunal

La dynamique de désimperméabilisation des sols dans le département des Bouches-du-Rhône

3. Développement de l'offre TC et de la mobilité douce, décarbonation des transports, par M. Laurent SIMON, VP AMP

- Il s'agit de travailler autour de 3 axes pour baisser les émissions de Ges :
 - Avoir des alternatives claires, fiables
 - Développer des mobilités actives, et notamment le plan vélo et les pistes cyclables.
 - Décarboner les flottes de transport, notamment des transports en commun
- Aujourd'hui, 94% du territoire est à moins de 10min d'un transport. Le projet Marseille en Grand a contribué à l'amélioration de la mobilité sur le territoire au travers de l'accompagnement de 15 projets d'infrastructures.

« La mobilité routière constitue 90% des émissions de GES dans le secteur du transport. C'est le seul qui n'a pas baissé ces 30 dernières années. »

Laurent SIMON, VP AMP

4. Autres points partagés avec la salle :

- Une collectivité a lancé un bilan de son transport de marchandises afin d'identifier des marges de rationalisation. Au travers d'un pilote conduit sur plusieurs mois et grâce à un principe de mutualisation entre collectivités, le taux de remplissage des camions est passé de 46% à 73% en 6 mois. 4 autres circuits sont en train d'être déployés.